DELEGATION DE SIGNATURE



Pôle Soins et Parcours Patients Direction des Soins

Amiens, le 9 septembre 2022

LA DIRECTRICE GENERALE

Vu la sixième partie, livre I, titre 4, chapitre 3 du Code de la Santé Publique et notamment son article L 6143-7;

Vu le décret n° 2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au directeur et aux membres du directoire des établissements publics de santé ;

Vu le décret du Président de la République en date 1er septembre 2015 nommant Madame Danielle PORTAL en qualité de Directrice Générale du C.H.U. d'Amiens ;

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 11 septembre 2015 nommant Madame Danielle PORTAL en qualité de Directrice Générale du C.H.U. d'Amiens ;

Vu l'organigramme fonctionnel du Pôle Soins et Parcours Patients ;

Vu la délégation de signature du Pôle Soins et Parcours Patients ;

Vu la note de service n°96/22 du 5 août 2022 nommant Madame Elodie TOURNEUR en qualité de Faisant Fonction cadre de santé à compter du 11/07/22 ;

DECIDE

<u>Article 1er</u>: Délégation permanente est donnée à Madame Elodie TOURNEUR pour signer les permissions de sortie des patients, les autorisations de départs de corps sans mise en bière ainsi que les transports inter-sites.

<u>Article 2</u>: Cette délégation de signature prend effet à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture des Hauts de France – Préfecture de la Somme et cessera automatiquement en cas de changement d'affectation ou de départ de l'établissement de Madame Elodie TOURNEUR.

HOSPITALIER

La Directrice Générale

Danielle PORTAL